ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Geo. H. Schaeffer vs Sophie Schilling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 4 33.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 11 mars 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et amélioration, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No Douze, dans l'îlet No Un, borné par les rues General Taylor, Austerlitz, Jersey et Levée, le dit lot forme un des coins des rues Levée et General Taylor et mesure trente pieds dix pouces cinq lignes de face à la rue Levée, vingt un pieds un pouce sur la ligne du fond sur une profondeur et façade à la rue General Taylor de cent vingt-un pieds trois lignes et une profondeur sur l'autre ligne du lot numéro Onze de cent vingt pieds, le tout au pied américain, et conformément à un plan dressé par A. G. Phelps, voyer, en date du 15 février 1849 déposé dans les archives de J. B. Beard, anciennement notaire en cette ville.

Acquis par le défendeur par achat du plaignant, conformément à un acte passé pardevant Robert J. Ker, notaire en cette ville, le 20 juillet 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° L'acquéreur assumera le paiement du billet en circulation de trois cent piastres ($300) en date du 20 juillet 1880 et fait payable en deux ans après date avec intérêt de huit pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement.

2° Et la balance comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

8 fév—8,15,22—1,8,11mars.

H. M. Finspoiler vs. Les héritiers d'Herman Exsterstein et Bertha Syvel, tutrice et veuve en communauté.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5136.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 11 mars 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de la Batture, dans l'îlet No comme la propriété de la Batture, dans l'îlet Quatre A, borné par les rues Lafayette, Girod, Front et Delta, désigné par le No Un du dit îlet, sur un plan de L. H. Pilié, en date du 21 mai 1866 et déposé en l'étude de W. J. Castell, notaire en cette ville. Le dit lot mesure vingt-quatre pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Delta, vingt quatre pieds trois pouces et six lignes, sur la ligne du fond sur une profondeur et façade sur la rue Lafayette de cent vingt-cinq pieds quatre lignes, et une profondeur de cent vingt-cinq pieds trois lignes, sur la ligne du lot numéro deux; le dit lot numéro un forme l'encoignure des rues Delta, Lafayette et Front. Lequel lot de terre a été acquis par Herman Exsterstein, de la ville de la Nlle-Orléans, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en date du 2 juillet 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7 fév—7 14 21 28—7 11mars

H. H. Flautt vs. J. M. Tujague.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4504.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 25 février 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Rampart, St Claude et Chemin du Bayou, mesurant au pied anglais, plus ou moins, cinquante-six pieds de face à la rue Quartier, sur une profondeur de trente-cinq pieds sur le côté nord-ouest attenant à la propriété de Wiltz et trente-sept pieds quatre pouces sur l'autre ligne du côté sud-est attenant à la propriété de la veuve Pillion, d'après un certificat de mesurage fait par M. Bourgerol, et annexé à un acte passé devant Théodore Tarreau, notaire en date du treize mars 1839, de même que les bâtisses et améliorations, etc.

2° Un lot de terre, dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Hôpital, Bourbon et Quartier, mesurant vingt-trois pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Royale, sur quatre-vingt dix pieds quatre pouces de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Acquis par Jean Marie Tujague, de la veuve Bénédictine Rosalie Joséphine de Tertes, veuve de Marie François Candide Avignon, conformément à un acte passé devant Joseph Cuvillier, notaire, le 7 mai 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 jan 24, 31 fév 7, 14, 21, 25.

Mitchell & Bammelsburg Furniture Co. vs Sampson Brothers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 657.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 28 février 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une moitié indivise d'une certaine portion de terre située sur et formant une partie de la batture faisant face au faubourg Sanlet, Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Front, Robin et Race et le fleuve Mississipi, ensemble avec tous les droits de batture et d'accrétion; ladite portion de terre ayant cent cinquante pieds de face à la rue Front, sur [illegible] de façade à la continuation de la rue [illegible] quatre-vingt-huit pieds [illegible] Mississipi.

[illegible] livre 87 fo 738, 24 juin 1870 [illegible] ci-dessus.

[illegible] Cette criée étant le [illegible] la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur [illegible] acquéreur fournissant son [illegible] solvable, portant [illegible]

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

[illegible]—11, 18, 25 28.

Sophore Newman vs Mary A. Lott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4481.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 28 février 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé près de la Louisiana Sugar Refinery, dans le Troisième District de cette ville et mesurant quarante-sept pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Dauphine anciennement Grands-Hommes, la même mesure sur la rue Bourgogne anciennement Craps sur une profondeur de trois cents dix-neuf pieds neuf pouces et quatre lignes sur chacune des deux lignes de côté, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent. La dite propriété a été achetée par la défenderesse dans cette affaire de Mme Elisabeth Clementine Gamory, veuve de feu Louis Hermeroux par un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, notaire en cette ville le 2 juin 1872, enregistré dans le bureau de transferts, livre No 100, folio 446.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

28 jan—28.—fév 4,11,18.25,28

Succession de William H. Morgan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 2646—En vertu d'un ordre de vente en date du 6 février 1882, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 14 mars 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Broad, Bienville et White, laquelle portion de terre mesure, au pied américain, soixante-neuf pieds un pouce et une ligne de face à la rue Broad sur une profondeur du côté sur la ligne touchant au lot No dix-huit et cent vingt-un pieds sept pouces plus ou moins sur l'autre ligne vers la rue Douane; étant la totalité des lots numéros dix sept et dix-huit et un pied huit pouces et trois lignes du numéro dix neuf.

Acquise par feu William H. Morgan de Vincent Riess, conformément à un acte pardevant John Bendernagel, notaire, le 13 janvier 1881.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 fév—10 17 24, mars 3 10 14

VENTES PAR LE CONSTABLE

Mme J. Brownlee et Mme E. Samuel vs J. M. Cosnac.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, Nos 1602—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à l'entrepôt Lafayette, rue Lafayette, près le coin de la rue Magazine, premier district de cette ville, MERCREDI le 8 février 1882, à 11 heures du matin:

Neuf moulins à coton, un lot de robes pour moulins, deux arbres de couche pour machines à coton et un lot d'objets divers conformément à un inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET,
Constable.

5 fév—

New Orleans Insurance Co vs Gottfried Sherif

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 1437—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai aux enchères, dans la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, JEUDI le 2 mars 1882, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Livaudais, de district de cette ville, désigné par le No 12 de l'îlet No 7, d'après un plan dressé par R. [illegible], en date du 5 mars 1867, et déposé en l'étude de F. Grima, notaire. Ledit lot formant l'angle des rues Levée et Huitième et mesure, au pied américain, 51 pieds 1 pouce de face à la rue de la Levée sur une profondeur et façade à la rue Huitième de 102 pieds 3 pouces et de 114 pieds 2 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 12. Ensemble avec tous les édifices, dépendances, etc. acquis par ledit défendeur de Benj. Miller, 6 septembre 1872, par acte pardevant J. F. Coffey, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, désignée par le numéro et haut.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET, Constable.

21 janv—21, fév. 4, 11, 18, 25, mars 2.

ELECTION & POUDRE-TRAIN [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR CHAS. H. REED.

Succession d'Elisabeth Smith, décédée, femme de W. Hunt.

W. H. Hunt, tuteur naturel du mineur W. T. Hunt,

vs.

Theodore E. Smith.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 4358.

En partage.

PAR CHAS. H. REED—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 116 rue Gravier—A l'encan, LUNDI, 20 février 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en [illegible] Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 9 janvier 1882, la propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Bacchus (ou Baronne), Seconde et Troisième, et connu comme le No 2 sur un plan de C. A. Hedin, voyer, daté le 10 septembre 1851, en l'étude de T. O. Stark, anciennement notaire. Le dit terrain mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Seconde sur 102 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Hero, notaire, aux frais de l'acquéreur. 18 janv—19 fév 9 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

La grande et belle résidence

De feu R. W. Rayne, Esq., dans le Sixième District, coin des rues Constantinople et Carondelet, à un îlet de la rue St-Charles, avec quatorze beaux terrains élevés en bon ordre, prêts à être occupés, avec toutes les améliorations.

Deux magnifiques terrains pour bâtir dans l'Avenue St Charles, les deux formant le coin St Charles et Constantinople. Un ayant 100 pieds de face à l'Avenue St-Charles sur 150 pieds de profondeur; l'autre, 120 pieds de face à l'Avenue St-Charles sur 200 pieds de profondeur. Situés dans un quartier élégant et aristocratique et dans le voisinage des magnifiques résidences de MM. Miller, Keith, Ben Rayne, Born, Bradford, Hale et autres.

Aussi des Actions.

Ben O. L. Rayne vs Mme Mathilde E. Weeks.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 3756—En partage.

PAR CHAS. H. REED, encanteur—Bureau 116 rue Gravier—SAMEDI, 25 février 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu et de conformément à un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, lequel ordre a été signé le 18 janvier 1882, je procéderai à la vente à l'encan, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés suivantes, à savoir:

1. Quatorze certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant dans le 6e District de cette ville, dans l'îlet No 70, borné par les rues Carondelet, Baronne, anciennement Bacchus, Constantinople et Gén. Taylor. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1 à 14 inclusivement, se touchant chacun et mesurant comme suit: les terrains 1, 2, 3 et 4 mesurent chacun 30 pieds 5 pouces de face à la rue Constantinople sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les terrains 5 et 6 mesurent chacun 30 pieds 4 pouces de face à la rue Constantinople sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les terrains 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun, 30 pieds 5 pouces à la rue Constantinople sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le terrain 11, 30 pieds de face à la rue Baronne sur 121 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles; le terrain 12, 34 pieds 9 pouces 8 lignes de face à la rue Baronne, sur 121 pieds 8 pouces sur la ligne qui le divise du lot 11, et 121 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Gen Taylor, avec une largeur dans le fond de 40 pieds 10 pouces 2 lignes et 2 points, le dit terrain formant l'encoignure des rues Baronne et Gen Taylor. Le terrain 13, 30 pieds 7 pouces face à la rue Gen. Taylor, sur 70 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne du côté qui se rapproche de la rue Baronne, et 74 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du terrain 14, et 30 pieds 4 pouces de largeur dans le fond. Le terrain 14, 30 pieds 7 pouces face à la rue Gen Taylor, sur 74 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté qui le divise du terrain 13, et 78 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne du côté opposé, avec un fond de 30 pieds 4 pouces.

Les améliorations consistent en cette grande et belle maison en brique à deux étages avec mansarde, couverte en ardoises, résidence de feu R. W. Rayne, Esq., presque neuve, bâtie confortablement pour demeure sans égard au coût, et contenant toutes les améliorations que l'art peut suggérer ou que l'argent peut procurer. Elle a une belle porte cochère, avec terrasse, de grands vestibules au-dessous et au-dessus, et un grand nombre de suites, comprenant des salons à plafond élevé, avec arches élégantes, manteaux de cheminées riches, splendide salle à manger et de belles et élégantes chambres à coucher avec cabinets et salles de bains, aussi une belle cuisine, chambres à repasser et autres chambres au-dessous, cabinets, etc. Cours magnifiquement pavées, citernes élevées, larges galeries. Une grande écurie à deux étages ayant amplement de l'espace pour chevaux et véhicules. Le terrain restant est entièrement remblayé et est embelli d'arbustes et de jeunes orangers, et, pris dans son ensemble, cette propriété promet de devenir un des séjours les plus agréables de la banlieue.

2. Un certain morceau ou portion de terre, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St-Charles, Pitt, General Taylor et Constantinople, formant l'encoignure St-Charles et Constantinople et Pitt et contenant, tel que désigné par la lettre A sur un devis de J. A. D'Hémécourt, D. C. S., 21 novembre 1879, annexé à un acte de A. Hero, notaire, 24 avril 1880, et mesure 120 pieds de face rue St-Charles, 200 pieds de profondeur et de face rue Constantinople, s'étendant jusqu'à la rue Pitt, sur laquelle il a une façade de 120 pieds. Cette propriété comprend quatre terrains de choix sur la rue St-Charles et quatre rue Pitt, complètement remblayés et situés dans la meilleure partie de cette belle rue, Avenue St-Charles, elle touche à la charmante résidence du Dr Hale, à quelques pas de la nouvelle Eglise Méthodiste et est recommandée comme un bon emplacement pour une belle résidence. Le pavé sur la façade est en asphalte.

3. Un certain morceau ou portion de terre, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St Charles, Carondelet, Constantinople et Gen Taylor, formant le coin des rues St Charles et Constantinople, mesurant 100 pieds de face à la rue St Charles sur une profondeur et façade de 150 pieds sur la rue Constantinople. C'est une des bâtisses les plus belles et les plus agréables qui se trouvent sur l'avenue, elle est sur un terrain élevé et dans le voisinage des magnifiques résidences de MM. Born, Miller, Bradford et autres. Le pavé sur la façade est en asphalte.

4. Immédiatement dans le fond, se trouve un morceau ou portion de terre, dans le même îlet, mesurant 100 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur et façade d'environ 150 pieds entre lignes parallèles, formant le coin des rues Carondelet et Constantinople, et faisant face à la magnifique résidence ci-dessus décrite.

5. Un certain morceau ou portion de terre, (sans les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles bâtisses et améliorations appartiennent exclusivement à Mme Alice C. Hale) dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Pitt, Gen. Taylor et Constantinople, désigné par la lettre B, sur un devis ou certificat de J. A. D'Hémécourt, D. C. S., en date du 21 novembre 1879, annexé à un acte de A. Hero, notaire, 24 avril 1880, et mesurant 74 pieds 7 pouces de face à l'Avenue St Charles sur 200 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Constantinople, et 200 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Gen. Taylor, s'étendant jusqu'à la rue Pitt, sur laquelle il y a une façade de 87 pieds 4 pouces et 4 lignes.

ACTIONS.

122 actions, de £15 livres sterling chacune (à peu près $75 par action) du capital du Mississippi and Dominion Steamship company, limité.

Une moitié indivise des intérêts dans trois actions du capital du Sun Mutual Insurance Company de la Nouvelle-Orléans, d'après le certificat No 332.

Conditions—Pour les propriétés, comptant.

Actes de vente pardevant A. Hero, jr., notaire public, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs assumeront les taxes dues pour l'année 1882 en sus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour garantir la vente.

Pour les actions, comptant, avant le transfert.

N. B.—Voir les plans à la Bourse.

25 jan 11, 25 fév

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Francois Laberde.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 5053—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Paul Gelpi, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

9 fév—9 14 18

Succession de C. W. Mullender.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4469. Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

9 fév—9 14 18

Succession of Robert Y. Charmbury.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 337—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par Wm. S. Benedict et Wm. T. Davis, exécuteurs testamentaires de la dite succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

5 fév—5, 9, 14

Succession d'Edwin W. Rodd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5225—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine Ann Ball, veuve d'Edwin W. Rodd, tutrice naturelle et ex-officio administratrice, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

5 fév—5,9,14

Succession de Louisa Daly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 384.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par l'administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

5 fév—5 9 14

Succession de John G. Käck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4727—Division [illegible]—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Magdalena Fetsch, veuve en premières noces d'August Schulz et veuve en secondes noces de John G. Käck, et comme tutrice naturelle de ses enfants mineurs, et comme telle administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

11 fév—11,16,20

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés bien situées dans le TROISIÈME DISTRICT.

No 17 rue l'Esplanade, entre Levée et Français, vis-à-vis de la Monnaie des Etats-Unis et à un îlet du Morgan's Louisiana & Texas Railroad Ferry, résidence en briques à deux étages pour famille.

No 15 rue Esplanade, attenant à la propriété ci-dessus, avec une grande bâtisse dans la cour.

Coin Mandeville et Levée, à mi-chemin, entre le Morgan's Louisiana & Texas Railroad Ferry et le Northeastern Railroad Depot, magasin et résidence en briques à trois étages dont le rez-de-chaussée est occupé par Fefster's Lager Beer Saloon.

Nos 81, 82, 83 et 84 rue Levée, attenant à la propriété ci-dessus, magasin et résidence en briques à trois étages, le No 83 occupé par le Marinese Hall, et le No 84 occupé par le Austin House.

Nos 363, 365 et 367 rue Royale (anciennement Casacalvo) entre Union et Français, trois résidences cottages à un seul corps de logis.

Nos 5 et 7 rue Mandeville, entre Levée et Victoire, bâtisse en bois à deux corps de logis.

Succession de Jean Baptiste Clovis Cados.

No 3854. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur. Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, le 11 mars 1882, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre celles Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 janvier 1882, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan dressé par Arthur de Armas, député voyer, en date du 20 janvier 1882, dans l'îlet borné par les rues Royale, anciennement Casacalvo, Français, Union et Dauphine, et mesurant 20 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Royale, 20 pieds 9 pouces 7 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 128 pieds 6 pouces.

Les améliorations comprennent un joli cottage à un étage, avec trois chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., et porte le numéro municipal 363 rue Royale.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B, sur un plan dressé par Arthur de Armas, député voyer de la ville, le 20 janvier 1882, dans l'îlet borné par les rues Royale, (autrefois Casacalvo), Français, Union et Dauphine, et mesurant 21 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur de 128 pieds 6 pouces. Les améliorations consistent en une jolie résidence cottage, à un étage, avec trois chambres, cuisine, etc., et portant le numéro municipal 365 rue Royale.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre C, d'après un plan dressé par Arthur de Armas, député voyer, en date du 20 janvier 1882, dans l'îlet borné par les rues Royale, (anciennement Casacalvo) Français, Union et Dauphine, mesurant 21 pieds 8 pouces de face à la rue Royale sur une profondeur de 128 pieds 6 pouces. Les améliorations consistent en une jolie maison cottage à un étage, ayant 3 chambres, cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc., et porte le numéro municipal 367 rue Royale.

Les trois propriétés ci-dessus décrites ont été achetées par feu Jean Baptiste Clovis Cados de Denis de Larenede, par acte passé pardevant Octave de Armas notaire, en cette ville, le 1er mai 1835, enregistré au bureau des hypothèques, livre 17, folio 309.

4. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre F, sur un plan dressé par Arthur de Armas, député voyer, daté le 15 janvier 1882, dans l'îlet borné par les rues Levée, maintenant Peters, Mandeville, Espagne et Victoire, mesurant 21 pieds 9 pouces de face à la rue Mandeville, sur une profondeur de 92 pieds 2 pouces, avec l'usage d'une allée en commun faisant face à la rue Mandeville de 3 pieds 10 pouces et 4 lignes, et une allée en commun dans le fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois ayant quatre chambres, cuisine, waterworks, arrière-cour, lieux d'aisance, etc., et porte le numéro municipal 5, rue Mandeville.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre G sur un plan dressé par Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date du 15 janvier 1882, dans l'îlet borné par les rues Levée, maintenant Peters, Espagne, Mandeville et Victoire, mesurant 22 pieds 6 pouces de face à la rue Mandeville, sur une profondeur de 92 pieds 2 pouces, et ayant l'usage en commun d'une allée mesurant 3 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Mandeville, et ayant aussi en commun une allée dans le fond.

Les améliorations consistent en une maison de résidence ayant quatre chambres, cuisine de deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., et portant le numéro municipal 7, rue Mandeville.

6. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A sur un plan tiré par Arthur de Armas, député voyer de la ville, daté du 17 janvier 1882, dans l'îlet borné par les rues Levée, maintenant Peters, Espagne, Mandeville et Victoire, mesurant 19 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Levée, maintenant Peters, sur une profondeur et face sur la rue Mandeville de 80 pieds 1 pouce et 4 lignes, et de 80 pieds 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot B, avec l'usage d'un corridor en commun, faisant face à la rue Mandeville, et mesurant 3 pieds 10 pouces et 4 lignes. Les améliorations consistent en une maison en briques à trois étages, le rez-de-chaussée étant occupé par "Foster's lager beer saloon." Les étages supérieurs sont divisés en appartements, deux au premier et trois au second, une cuisine à deux étages avec deux chambres, waterworks, lieux d'aisance, etc.

7. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B sur un plan dressé par Arthur de Armas, député voyer, daté 17 janvier 1882, dans l'îlet borné par les rues Levée maintenant Peters, Espagne, Mandeville et Victoire, mesurant 19 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Levée ou Peters, sur une profondeur de 80 pieds 7 lignes sur la ligne du côté le divisant du lot A, et 80 pieds 3 lignes en profondeur sur la ligne qui le sépare du lot C, avec l'usage d'une allée en commun, faisant face à la rue Mandeville, et mesurant 3 pieds 10 pouces et 4 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, un gain au rez-de-chaussée et les étages supérieurs divisés en appartements, une cuisine en briques à deux étages, avec deux chambres, lieux d'aisance, etc., et portant le numéro municipal 81 rue Levée ou Peters.

8. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre C sur un plan dressé par Arthur de Armas, député voyer, daté 17 janvier 1882, dans l'îlet borné par les rues Levée, maintenant Peters, Espagne, Mandeville et Victoire, mesurant 19 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Levée ou Peters sur une profondeur de 80 pieds 3 lignes sur la ligne qui le divise du lot B et 79 pieds 11 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le sépare du lot D, avec l'usage d'une allée en commun, faisant face à la rue Mandeville et mesurant 3 pieds 10 pouces et 4 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, divisée en magasin et résidence, une cuisine en briques à deux étages, waterworks, lieux d'aisance, etc., et portant le numéro municipal 82 rue Levée ou Peters.

9. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre D, sur un plan d'Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date du 17 janvier 1882, dans l'îlet borné par les rues Levée, maintenant Peters, Espagne, Mandeville et Victoire, et mesurant 19 pieds de face à la rue Levée ou Peters, sur 79 pieds 11 pouces 7 lignes de profondeur du côté de la ligne du lot C, et 79 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le divise du lot E, avec l'usage d'un corridor en commun, faisant face à la rue Mandeville, et mesurant 3 pieds 10 pouces et 4 lignes.

Les améliorations consistent en une bâtisse à trois étages, le rez-de-chaussée occupé par le "Mariner's Hall," et les étages supérieurs divisés en appartements, et portant le numéro municipal 83, rue Levée ou Peters.

10. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre E, d'après un plan dressé par Arthur de Armas, député voyer, en date du 17 janvier 1882, mesurant 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Levée ou Peters, sur une profondeur de 79 pieds 11 pouces 4 lignes sur un côté, sur 1 ligne, sur la ligne de l'autre côté, avec l'usage de l'allée en commun, faisant face à la rue Mandeville, et mesurant 3 pieds 10 pouces et 4 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages, le rez-de-chaussée est occupé par le AUSTIN HOUSE, et les étages supérieurs en appartements, et porte le numéro municipal 84 rue Levée ou Peters.

Les propriétés décrites dans les paragraphes 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 sont composées de tout le lot No 6 et la moitié du lot No 7 adjacent, sur le plan du faubourg Marigny, déposé en l'étude de feu Michel de Armas, notaire en cette ville, ont été acquises par feu Antoine Phillippon, de la manière suivante, à savoir: Une partie du dit lot No 6 mesurant 60 pieds de face à la rue Levée ou Peters sur une profondeur de 84 pieds et face à la rue Mandeville, acquise de Joseph Lamarre, et la balance du dit lot acquise de Pierre François Dubourg par acte passé pardevant le dit notaire Michel de Armas, le 19 janvier 1818, et le dit lot No 7 acquis de Louis Chevalier Dlacarty et de Jean de Larnisse, syndics des créanciers de André Durand, par acte passé pardevant Hughes Lavergne, anciennement notaire en cette ville, le 1r novembre 1821, étant la même propriété acquise par feu J. B. C. Cados de la succession d'Antoine Phillippon et les autres le 7 juin 1847, par acte passé pardevant T. Guyol, notaire, enregistré au bureau de transfert, livre 51 folio 603.

11. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A sur un plan de Arthur de Armas, député voyer de ville, en date du 18 janvier 1882, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Champs-Elysées, Français et Nlle-Levée, maintenant Peters, mesurant 24 pieds de face à la rue Esplanade, sur une profondeur de 109 pieds et 24 pieds de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en une élégante résidence en briques pour famille, à deux étages, ayant une grande chambre au rez-de-chaussée, trois chambres et corridor au premier étage, et une bâtisse en briques à deux étages touchant au corps de logis, ayant une chambre au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage supérieur, cuisine, lieux d'aisance, etc. La propriété porte le numéro municipal No 17 de la rue Esplanade, et elle est à un îlet du ferry du chemin de fer Morgan's Louisiana & Texas, et directement en face de l'Hôtel de la Monnaie des Etats-Unis.

12. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B sur un plan dressé par Arthur de Armas, député voyer de ville, le 18 janvier 1882, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Levée ou Peters, Champs-Elysées et Français, mesurant 40 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de 103 pieds 9 pouces du côté du lot A, puis 94 pieds vers la rue Victoire, puis 20 pieds 11 pouces sur une deuxième profondeur, puis 48 pieds 4 pouces sur la ligne opposée et donnant vers les Champs-Elysées, et 24 pieds 11 pouces sur une ligne parallèle s'étendant vers la rue Esplanade, puis 140 pieds 2 pouces de profondeur sur la rue Esplanade.

Les améliorations comprennent une grande bâtisse en bois, solidement construite, élevée de 10 pieds du sol dans le fond du dit terrain, à deux étages, avec galerie sur la façade et un long appentis sur la longueur de la bâtisse qui a près de 64 pieds de long. Cette propriété porte le No 15 rue Esplanade.

Les propriétés décrites en onzième et douzième [illegible] par feu Jean-Baptiste Clovis Cados [illegible] par acte passé le 16 mars 1849 pardevant Achille Chiapella ci-devant notaire, enregistré dans le livre de transfert No 44 folio 609.

Termes et conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de un et deux ans, garanti par billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue; les acquéreurs devant assumer le paiement des [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

[illegible] police d'assurance aux détenteurs des billets, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour recouvrer le paiement de la totalité ou d'une partie des dits billets, et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues en 1882, en sus du prix d'adjudication, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de ventes pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

28 jan—4 11 18 25 fév 4 11 mars

Résidence cottage confortable dans le Troisième District.

Près du dépôt du North Eastern R. R.

Au coin des rues Port et Victoire.

Mary Ann Crowley et al, vs Kate Crowley et al.

No 4816.—Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 18 mars 1882, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre en date du 8 février 1882, et en vertu et conformément à un jugement rendu le 18 janvier 1882 et signé le 24 janvier 1882, par l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E., dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites à savoir:

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, formant le coin des rues Port et Victoire, dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Port, Victoire, Levée et Enghein, mesurant au pied américain, 32 pieds de face à la rue Port sur 67 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur et de façade à la rue Victoire, et 32 pieds de large dans le fond, acquise de F. Guitar par acte de O. Drouet, notaire, en date du 27 avril 1872, enregistré dans le livre 101 Folio 294. Les améliorations comprennent une maison confortable contenant 4 grandes chambres, un grand hangar, 2 cuves lieux d'aisances, etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et le reste à 1 an ou à 1 et 2 ans de crédit au gré de l'acquéreur, divisé en paiements égaux en coupons à la convenance du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, les bâtisses devront être assurées pour un montant égal à la portion à crédit et les polices transférées au détenteur des billets; l'acte de vente devra contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente; les acquéreurs devront assumer en sus du prix d'adjudication les taxes de ville et d'Etat de 1882 et déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication. Si l'acquéreur ne se conforme aux termes de l'adjudication et passer la vente dans quinze jours du jour de l'adjudication il sera considéré en défaut par le seul fait de ne s'être pas conformé.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 fév—11,18,25 fév, 4,11,18 mars

Propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.

Rue Bourgogne, entre Conti et Bienville.

Succession de Jos. F. Derbès et E. F. Lasalle, sa femme.

No. 5,055—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, le 11 mars 1882, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 janvier 1882, pour le compte de la susdite succession, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Conti et Dauphine, le dit mesurant (au pied américain) 27 pieds de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 115 pieds 7 pouces et 6 lignes et 23 pieds, 9 pouces de largeur dans le fond, conformément à un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, député voyer, le 12 mai 1852.

Les améliorations comprennent une maison à un étage couverte en ardoises, retirée de la rue. Etant la même propriété que la dite Mme J. Derbès Jr. a achetée de E. Pasquier, conformément à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, notaire, le 11 mars 1859.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant la balance à un an de crédit en billets de l'acquéreur, portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec intérêt à 6 p 0/0 par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement; la clause de 5 p 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du paiement des billets en question. L'acquéreur devra assurer les bâtisses pour un montant égal au billet consenti et transférer la police d'assurance au détenteur du billet et toutes les autres clauses usuelles. Les taxes de l'année 1882 devront être payées par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication, et il sera requis de faire un dépôt de 10 p 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fév—4,11,18,25—mars 4,11

MAGNIFIQUES RESIDENCES ET MAGASINS DANS LE SECOND DISTRICT.

Coin Bienville et Chartres, occupé depuis douze ans par M. Hillard comme librairie. Bâtisse en briques à trois étages.

No 35 rue de Chartres entre Bienville et Douane, occupé par MM. H. Stern & Co., encanteurs, importateurs de bottes et de souliers. Belle bâtisse en briques, à trois étages.

No 197 rue Royale entre Ste-Anne et Dumaine, magasin et résidence en briques, à deux étages.

Oscarine Vignaud vs Noémie Guesnard et al.

No 4659—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 11 mars 1882, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 16 janvier 1882 et signé le 20 janvier 1882 par l'Hon. H. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1. Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de Chartres, Bienville et Conti, formant le coin Nord-Ouest des rues Bienville et Chartres, et mesurant 22 pieds de face à la rue de Chartres, sur 90 pieds de profondeur et de façade à la rue Bienville au pied français.

Les améliorations comprennent une magnifique résidence en briques, à trois étages, dont le rez-de-chaussée est occupé depuis douze ans par H. Hillard, comme librairie, et les étages supérieurs comme résidence; un magasin en briques, à deux étages ayant une chambre à chaque étage, les étages attenant se trouve une bâtisse en briques, à trois étages ayant une chambre à chaque étage, lieux d'aisance, etc. Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 sept 1882, au locataire actuel, à raison de mille vingt piastres par an, payable mensuellement à raison de quatre-vingt dix piastres.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Douane, Royale et Bienville et mesurant 20 pieds de face à la rue de Chartres, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après la propriété de MM. Caffin ou de ses ayants droit.

Les améliorations comprennent une belle bâtisse en briques, à trois étages, solidement construite, avec fenêtres en fer et un grand abat-vent rue de Chartres, water-works, lieux d'aisances, etc., et maintenant occupé par MM. H. Stern & Co., encanteurs et importateurs de bottes et de souliers et vendue sujette à un bail à ces derniers à raison de neuf cent piastres par an et payable mensuellement à raison de soixante-quinze piastres et expirant le 30 septembre 1882, avec privilège de renouveler pour un an de plus aux mêmes termes et conditions. Cette propriété porte le numéro municipal, No 35 rue de Chartres.

3. Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Ste-Anne, Dumaine et Bourbon, mesurant 23 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de 150 pieds. Les améliorations consistent en une maison en briques, à deux étages, dont le rez-de-chaussée est convenable pour magasin; l'étage supérieur sert de résidence et a quatre grandes chambres, avec balcon, cuisine à deux étages avec deux chambres à l'étage supérieur et deux chambres au-dessous, cour pavée, water-works, lieux d'aisance, etc.

Cette propriété porte le numéro municipal 197, rue Royale.

L'attention toute particulière des capitalistes et du public en général est appelée sur cette vente, et ils sont invités à venir examiner, avant la vente, ces propriétés qui doivent être vendues sans estimation.

Les propriétés ci-dessus ont été acquises par les parties intéressées en qualité de légataires universels de Jeanne Louise Emma Delaissie, veuve de William Guesnard, toutes les procédures légales ayant été accomplies dans l'affaire de la succession, No 35,971 du dossier de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, et conformément à un jugement homologuant un compte définitif et ordre de livraison, pardevant C. T. Soniat, notaire, le 1 août 1872, enregistré au Bureau des aliénations, Livre 103, page 76.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un an ou à un et deux ans de crédit au choix de l'acquéreur, divisé en paiements égaux au moyen de billets divisés en coupons égaux, au gré des vendeurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication, garanti par hypothèque et privilège de vendeur, hypothèque spéciale sur les propriétés, et assurance des propriétés pour le montant dû et représenté par les billets, transfert des polices d'assurance au détenteur des dits billets, insertion de la clause de non aliénation dans les actes de vente et de l'indication de vente sans estimation, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement du montant des billets, et toutes les autres clauses habituelles contenues dans les actes de vente. Les acquéreurs seront requis, en sus du prix d'adjudication, d'assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat de 1882, et de déposer entre les mains de l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication. Si l'acquéreur négligeait de se conformer à toutes les conditions de l'adjudication et de passer la vente dans les quinze jours qui suivront celui de l'adjudication, il sera considéré en défaut par le seul fait de sa négligence, sans autre formalité.

Actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

4 fév..4, 7,11, 18, 25, fév..4. 11. mars.

PAR ALBERT PAUL.

Succession de Mme Elisabeth Nesbitt, épouse de Elias R. May.

No 5019—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Résidence à l'encoignure des rues Berlin et Perrier.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Il sera vendu à l'enchère, JEUDI, le 2 mars 1882, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division [illegible], daté du 26 janvier 1882:

Sept lots de terre, avec les bâtisses, etc, désignés, formant l'angle des rues Perrier et Berlin, dans l'îlet borné par les rues Berlin, Perrier, Coliseum et Napoléon Avenue. Les Nos 9 mesurant 30 pieds de face à la rue Perrier, sur 100 pieds de profondeur. Les lots Nos 11, 12, 13, 14, 15 et 16 font face à la rue Berlin et mesurent chacun environ 26 pieds 9 pouces, sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations comprennent une résidence en bois, etc.

Conditions—Comptant. Les taxes dues et exigibles en 1882 devront être payées par l'acquéreur.

Actes de vente pardevant John Bendernagle, notaire.

30 jan—30 fév11 18 25 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété améliorée de valeur dans le Deuxième District,

Sur la Promenade Carondelet, et faisant face à la rue St Pierre, entre Marais et Villeré.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 25 février 1882, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune.

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville dans le Faubourg Tremé, désigné par le No 3 de l'îlet No 55, borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Marais et Villeré, sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 26 mai 1845, et déposé en l'étude de Jos Cuvillier, notaire, et mesurant au pied américain 33 pieds 3 pouces de face à la Promenade Carondelet, 31 pieds de face à la rue St-Pierre, sur une profondeur de 107 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 2, vers la rue Marais et 105 pieds 5 pouces 5 lignes sur la ligne qui le sépare de la rue Villeré et du lot No 4, acquis de P. Sa'ey, par acte passé pardevant A. Ducatel, notaire, le 18 janvier 1881.

Les améliorations consistent en une vaste bâtisse en bois, convenable pour un magasin, et une cuisine en bois à deux étages ayant deux chambres en bas et deux chambres en haut, hangar, etc., etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, et le reste à un crédit d'un an, en billets portant 8 pour cent à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, avec hypothèque spéciale et le privilège du vendeur sur la propriété vendue, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, assurance et transfert de la police, et toutes les autres clauses usuelles.

L'acquéreur devra payer, en sus du prix de l'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles en 1882; il sera en outre tenu de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 fév—11,18,25 à la vente

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Auguste Strass.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 3660.

Propriété de valeur dans le Premier District, formant le coin Nord ouest des rues Locust et Terpsichore.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E Girardey, encanteur, bureau No 31 rue de Camp.—SAMEDI, 11 mars 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 février 1882, et rendu dans la succession susnumérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Magnolia et Locust, et désignés par les numéros Un et Deux, et mesurant chacun trente-deux pieds de face rue Locust, sur cent vingt-six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur. Le terrain No 1 formant l'angle des rues Terpsichore et Locust.

Conditions de la vente—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'à paiement et garanti spécialement par lien et privilège du vendeur; la propriété devant être assurée et la police d'assurance transférée au porteur des billets. L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour l'année 1882.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. H. Pascoe notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

8 fév—8 18.25—mars 4,11.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Habitation Arcola.

Une résidence de campagne très agréable, vacherie et ferme pour l'élevage des animaux sur le chemin de fer de St-Louis, Chicago et de la Nlle-Orléans, dans la paroisse Tangipahoa.

Dans l'affaire de Mme L. E et M. E. F. Herwig vs leurs créanciers.

No 2299—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, encanteur, bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 11 mars 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 17 janvier 1882, rendu dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, comme connues sous le nom d'Habitation Arcola, avec [illegible], contenant 91 23/100 acres de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent et située dans la paroisse Tangipahoa, dans l'Etat de la Louisiane—et sur la rivière Tangipahoa, étant la portion 44 du canton 3—direction du Greensburg Land, district [illegible] New Orleans & Great Western Railroad—[illegible] chaînes—à l'est, 56 chaînes à un endroit sur la rive ouest de la rivière Tangipahoa—[illegible] courant sur la rive droite [illegible]. Puis, [illegible] 57 46/100 chaînes au point de départ; propriété acquise par Mme E. F. Herwig, par acte de H. H. Stanley, pardevant Charles Stringer, et devant notaire à la Nouvelle-Orléans le 7 août 1868.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois, confortable, avec vastes dépendances, écuries, vacherie avec fosses circulaires et autres bâtiments convenables.

La propriété est connue par sa salubrité et son pittoresque, c'est un admirable lieu de demeure, à vacherie, potager, et tant ce qui il faut pour vacherie et autres besoins de campagne.

Conditions—comptant, sur les lieux. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1882, au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant O. de Armas, notaire.

20 janv—4, 11 fév, 4 11 mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de clôture des liquidateurs des propriétés appartenant à la New-Orleans Savings Institution.

Dans l'affaire de Joseph Lacroque vs la New-Orleans Savings Institution.

No 8707—Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District de la Louisiane.

LA MEMPHIS COTTON PRESS.

Rues Nouvelle-Levée, Race et Orange.

Cinquante-sept lots de valeur pour bâtir.

rue Peters, lui ont face au fleuve, près du Stock Landing.

Comprenant des lots de grande valeur pour bâtir dans le Troisième District inférieur, S'étendant de la Levée à la rue Dauphine

—ET—

La résidence en briques à deux étages,

No 151 rue Delord,

Près le "Lee Monumental Place."

PARGIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, Encanteur—Bureau No 31 rue du Camp.—SAMEDI, le 10 février 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à un décret de l'Hon. E. C. Billings juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District de la Louisiane, en date du 4 mai 1879 et rendu dans l'affaire ci-dessus les propriétés suivantes, de très grande valeur, à savoir:

1. CETTE PROPRIETE DE COMMERCE, bien située et connue comme la MEMPHIS COTTON PRESS, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, la Nouvelle Levée, Race et Orange, lequel îlet est désigné par le No 49, et les lots comprise sur les Nos 8 et 9, et 11 à 24 inclusivement, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 10 octobre 1879, d'après lequel plan le dit lot mesure à peu près comme suit:

Les lots Nos 11 à 20 inclusivement, mesurant une façade totale sur la rue Nlle-Levée de 327 pieds 9 pouces et 4 lignes, sur une profondeur de 120 pieds 11 pouces et 5 lignes à la rue Race et vers la rue Orange avec une profondeur de 154 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Les lots 21 à 24 inclusivement, font tous face à la rue Orange, ayant une façade totale de 98 pieds 1 pouce et 2 lignes, sur une profondeur variant de 155 pieds 5 pouces à 166 pieds 1 ligne vers la Nlle-Levée et de largeur différente dans le fond.

Les lots Nos 8 et 9 ont chacun une façade de 36 pieds à la rue Race, sur une profondeur variant de 159 pieds 5 pouces à 167 pieds. Le tout plus complètement démontré sur un plan du dit J. A. D'Hémécourt comme il est dit ci-dessus. Les dimensions sont toutes plus ou moins.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.

Les améliorations comprennent de vastes ateliers de briques couverts en ardoise, avec d'excellentes machines arrangées spécialement pour la presse de cotons et avec une puissance suffisante, de manière à obtenir les meilleurs résultats avec sécurité de coton. Les cours sont splendidement grandes et équipées, la proximité du fleuve où sont mouillés les navires à plus forte tonnage, les water-works et les roues les mieux pavées, sont des avantages particuliers à cette propriété. Sa situation et ses améliorations en font une propriété également propre à l'établissement d'une manufacture ou d'un commerce quelconque.

2. CINQUANTE-SEPT TERRAINS DE CHOIX sur lesquels on peut bâtir, dont quelques-uns sont particulièrement améliorés et sont ainsi décrits:

1. Vingt terrains dans l'îlet compris entre les rues Peters, Delarende, Andry et Flood, et désignés par les Nos 1 à 20 inclusivement.

2. Seize terrains dans l'îlet compris entre les rues Delarende, Chartres, Andry et Flood, et désignés par les Nos 1 à 16 inclusivement.

3. Dix-sept terrains dans l'îlet compris entre les rues Chartres, Royale, Andry et Flood, et désignés par les Nos 1 à 17 inclusivement.

4. Quatre terrains dans l'îlet compris entre les rues Royale, Andry, Flood et Dauphine et désignés par les Nos 1 à 4 inclusivement.

Dimensions d'après un plan de A. De Armas, sous-voyer de la ville, en date du 9 mai 1881, de la Nlle-Orléans, sur lequel voir les dimensions détaillées.

Leur situation est des plus pittoresques et des plus saines.

La moitié indivise de l'intérêt dans la MAISON DE RÉSIDENCE EN BRIQUES À DEUX étages, désignée par le No 151 de la rue Delord, dans l'îlet compris entre les rues Delord, St-Joseph, Camp et Magazine. Le terrain mesure 21 pieds de face à la rue Delord, sur une profondeur de 149 pieds, entre lignes parallèles, et ayant l'usage d'une allée s'ouvrant rue Delord. Elle est à proximité du centre des affaires, à un îlet de la Place Tivoli, maintenant la Lee Monumental Place, et l'immeuble soit comme maison de résidence soit comme placement.

TERMES ET CONDITIONS. Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et la balance à un crédit de un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 p/c d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 p/c honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire pour en recouvrer le montant; les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets et les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes de l'Etat et de la ville pour 1882 en sus du prix d'adjudication et devront payer en outre payer pour annonces et frais d'encanteur pour les frais comptant [illegible]

Un dépôt de 10 p/c comptant sur le prix d'adjudication sera requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant A. Hero, notaire.

28 janv—30 fév 4. 5, 11, 18.

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Aux créanciers de Seymour & Stevens et à toutes autres personnes intéressées.

No. 5,075.

Seymour & Stevens vs. leurs créanciers.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de H. B. Tiels, Esq., un notaire, le 27me jour de février 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Righter, Henry L. Lazarus, juges de la dite cour.

Nlle-Orléans, ce 19me jour de janvier 1882.

E. A. LUMINAIS,
Député Greffier.

30 janv—30 10 20 fév

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

ST-LAURENT, Servan, mercredi, 8 fév.

FRANCE, d'Hauterive, mercredi, 15 février.

CANADA, Frangeul, mercredi, 22 février.

Prix du passage pour le H vre.

Première cabine (vin compris)..$100 et $120

Deuxième classe..........................$60

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à

L. GRAND, Agent,
Bowling Green, Lettre E.

[illegible]—Nouvelle-Orléans.

Ligne de Bordeaux.

COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR.

Les steamers de 1re classe de cette ligne partiront comme suit:

CHATEAU LEOVILLE (4000 Tonnes)...Avril—

CHATEAU LAFITE (4000 Tonnes).......4 Mars

1re Chambre, $80. Entrepont, $34.

F. Le Boulanger, Funch, Edye & Co.,

46 Beaver Street, Ag't gén. pour passagers. | 27 South William St. Agents généraux.

Agents à la Nouvelle-Orléans,

A. K. MILLER & CO.,
37 rue Carondelet, Nlle Orléans.

12déc au 1er sept—

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant MERCREDI, 15 février à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants—

KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer

LOUISIANA,
Cat. Gager.

Partira de ses quais, au pied de la rue Toulouse.

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P.0/0

Passage—Cabine....................$40

Entrepont.....................20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.

Pour fret ou passage s'adresser à

ALFRED MOULTON
Rue Carondelet No 41.

4 mai—1an

THE CROMWELL LINE. FOR NEW-YORK DIRECT

To sail on WEDNESDAY, Feb.15 at 8 A. M.

This line is composed of the following steamships—

KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.

The steamship

LOUISIANA,
Capt. Gager.

will leave her wharf, foot of Toulouse street.

INSURANCE BY THIS LINE 1/2 PER CENT

Cabin passage..............................$40

Steerage....................................20

Freight for Liverpool, Bremen, and Havre taken by this line, and through bills of lading given for the same.

For freight or passage apply to

ALFRED MOULTON,
41 Carondelet street.

4 mai—1an

VAPEURS.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur

NATCHEZ,

T. P. Leathers, Capitaine,
J. S. Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Partant pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Les capitaines se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'ils jugeront convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN JANNEY, 106 rue Commune.

On signe des connaissements pour les stations sur le Vicksburg, Shreveport and Pacific Rail road au même taux que les autres bateaux.

11 sept—

Packet bi-hebdomadaire du haut de la Côte.

Partant tous les LUNDIS à 5 P. M. et les VENDREDIS à 10 A. M.

Pour Thibodaux et les débarcadères intermédiaires, le vapeur

BELLE OF THE COAST.

J. F. Aucoin, Capitaine, E. Bisclo, Commis, partira comme ci-dessus, descendant la côte tous les MERCREDIS et DIMANCHES au plein jour.

Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à E. RIVET, No 106 rue Décatur.

20 oct—

Ligne semi-hebdomadaire indépendante de la côte, Donaldsonville Lafourche et Laurel Valley.

Départ tous les LUNDIS à Midi, et tous les JEUDIS soirs à 5 heures.

Le beau bateau à vapeur

STE-MARIE.

MAX BLANCHARD, maître.

J. P. McELROY, commis.

Part régulièrement comme il est indiqué plus haut. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. E. GREATHOUSE, 104 rue Commune

19 oct—3m

Mandeville et Covington.

Le vapeur "Nouveau Camélia" de la Malle des Etats-Unis.

SERVICE D'HIVER

A partir du 1er novembre 1881: Départs de Milneburg, à l'arrivée du convoi du chemin de fer partant de la gare du chemin de fer Mobile, à l'extrémité de la rue du Canal.

Mardi, à l'arrivée du convoi de.........12 h.

Jeudi do..............12 h.

Samedi do..............3 p.m.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.

RETOUR.

Départ de Old Landing:

Lundi................................5 h. a.m.

Mercredi.............................7 do

Vendredi.............................7 do

S'arrêtant à tous les points intermédiaires.

Prix du voyage............................$1

Fret reçu journellement à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Canal.

W. G. COYLE, Agent,
33 rue Carondelet.

20 oct—

S.N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHE CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

signé par MM. W. W. JOHNSON & CO., Successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIERES MAISONS de gros et liqueurs se vendent à la Nlle-Orléans.

14d 81—1 an

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant, soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, leucorrhée, etc. [illegible] tous les désordres à une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur.

Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations gratuites et confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Rampart, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 oct 81—1 an.

Santé c'est Fortune!

TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau: un spécifique pour l'Hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, l'Affaiblissement des facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impotence, Emissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus de soi-même, Excès qui amènent à la misère, à la débilité et à la mort. Une boîte guérira tout cas récent. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres; envoi transmis par la malle payé d'avance sur reçu du prix. Nous garantissons la cure de tout cas par l'usage de six boîtes. A chaque personne nous transmettrons une commande pour six boîtes, faisant accompagner cette commande de la somme de cinq piastres, nous enverrons une garantie écrite de leur rembourser l'argent si le traitement ne réalise pas la cure. Garanties données par F. FREDERICKSON, droguiste en gros et au détail, 139 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne. Les ordres transmis par la malle seront promptement exécutés.

8 avril [illegible]

CHEMINS DE FER

New Orleans City Railroad Company.

Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1882.

HEURES de départ des convois pour le Lac:

Le Dimanche.

Les trains laisseront la ville pour West End toutes les heures jusqu'à 2 heures de l'après-midi.

Après 2 heures, toutes les 20 minutes jusqu'à 7 heures du soir.

Le dernier convoi laissera West End à 8 heures du soir.

Pendant la semaine.

Les trains pour West End partent, jusqu'à nouvel ordre, à 10 heures du matin, puis toutes les heures jusqu'à 7 heures du soir; les derniers trains partiront de West End à 8 heures du soir.

F. WINTZ,
Surintendant Général.

29 jan—

"Star and Crescent Route. VOIE FERRÉE

—ENTRE—

La Nlle-Orléans et Houston,

—COMPOSÉE—

DU CHEMIN DE FER MORGAN LOUISIANE ET TEXAS, CHEMIN DE FER DE L'OUEST DE LA LOUISIANE, CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DÉPARTS.	ARRIVÉES.
Nlle Orléans à (midi) 12	A Houston 6:50 A. M
Houston ..10:30 P. M.	Nlle-Orléans 6:35 P. M

Chars dortoirs entre la Nlle-Orléans et San Antonio.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de l'endroit. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 32 HEURES. Billets à vendre et chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.

C. A. WHITNEY & CIE.,
Directeurs.

11 mai—1an

Chemin de Fer Pontchartrain.

Dépôt à l'extrémité de la rue du Canal.

Station à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées, près la levée. 3me District.

Excursions au Lac, aller et retour le même jour 15 cts, pour les enfants au dessous de douze ans, 10 cts.

Prix du trajet jusqu'à Gentilly, aller et retour, 15 cts.

Les convois partiront du pied de la rue du Canal à 4:27 a. m.; 9:32 a. m.; 1 p. m.; 4:02 p. m.; 6 p. m.

Ils partiront de Milneburg à 5:02 a. m; 8:15 a. m.; 11:00 a. m.; 2:32 p. m.; 5:12 p. m.; 7:12 p. m.

Le train partant de Milneburg à 5:02 a. m. va seulement jusqu'à la jonction Pontchartrain. Au retour il quitte la jonction Pontchartrain à 6:00 a. m.

Les départs se feront d'après les heures de la ville.

17 fév— J. T. HARAHAN, Président

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est. ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE, LOUISVILLE LYNCHBURG, ET ST. LOUIS.

TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express	5:52 a. m.	10:22 p. m.
Mobile accomodation	3:32 p. m.	9:12 a. m.
Malle rapide	5.00 p. m.	10:02 a. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST. Bureau des billets, coin St Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.

C. P. ATMORE,
Agent général pour les passagers,
J. H. SMITH,
Agent pour les billets,
J. T. HARAHAN,
Surintendant.

12 mai—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.

THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, AND ST. LOUIS.

ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW-ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	5:52a. m.	10:22 p. m.
Mobile accomodation	3:32 p. m.	9.12 a. m.
Fast Mail	5:00 p. m.	10:02 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.

Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.

C. P. ATMORE,
General Passenger Agent;
J. H. SMITH,
Ticket Agent,
J. T. HARAHAN,
Superintendent.

12 mai—

Grande Route de Jackson.

Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.

LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE LE NORD ET LE SUD.

L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST. LOUIS ET CHICAGO, sans changement de tracks.

UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES DE L'EST.

L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST. LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.

DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:

DEPART	ARRIVEE
Express No 1..7:40A.M	Malle No 2..7:15 A. M.
Malle No 3.....5:00P.M	Expr No 4. 11:15 A. M.
Mixed No 13..12:00 M	Mixed No 14. 9:00 P. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours—Nos 13 et 14 partent tous les jours, excepté le dimanche.

Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent des Tickets.

J. W. COLEMAN, Agent Général des Pass.

Great Jackson Route.

Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.

The Standard gauge trunk line between the North and the South.

The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of tracks.

ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.

DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot, as follows:

LEAVE	ARRIVE
Express No 1.7:40 A.M	Mail No 2...7:15 A. M.
Mail No 3.....5:00 P. M	Express No4 11:15 A. M
Mixed No 13..12:00 M	Mixed No 14..9:00 P M

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily—Nos 13 and 14 daily, except Sunday.

Ticket office, 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.

J. W. COLEMAN, Acting Gen. Pass. Agent.

GRAND CHEMIN DE FER

Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue des Champs-Elysées tous les jours, à HUIT HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 35 A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateaux à vapeur pour toute saison.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront que par ce chemin de fer. Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants. Billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes qui le composent [illegible]

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.

Il ne sera pas reçu de fret après 5 heures.

CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.

A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodeaux, allant à Thibodeaux et Houma.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

[illegible] de la gare du [illegible] chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet à Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3me district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. De là, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St-Charles [illegible] Walk, la rue Dryades et la rue [illegible], la [illegible], rue Royale, devant [illegible] House (ancien Hôtel St-Louis)

TRAMWAYS

—OU—

CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivent la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuent à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longent celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poydras pour entrer dans la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des *cars* qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue où à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryads cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars*, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryads cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Édition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75
Prix du numéro	10 cents

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES.

Minimum d'insertion: 10 lignes.

Une première insertion	$1 50
Chaque insertion subséquente	75

Pour les annonces de commerce, 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1r Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours en outre des matières politiques, littéraires et locales—

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,

La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

BUREAUX ET ATELIERS:

No. 73 RUE DE CHARTRES.....73.